

R A P P O R T A N N U E L 2 0 2 3

PREVENIR
INTERVENIR





SOMMAIRE

Le mot de la présidente	4
L'Édito	5
18 ans au service de la protection des mineurs sur Internet	6
Les jeunes face aux violences numériques	8
Des études pour guider l'action	10
01. Faits marquants 2023	12
Nos priorités d'actions pour garantir les droits de l'enfant à l'ère du numérique	14
2023 : une forte croissance d'activité	16
2023, tout en images	18
L'expertise de l'Association plébiscitée par les médias	22
Des nouveaux partenaires institutionnels et associatifs	24
Des actions marquantes menées par des partenaires engagés	26
02. Nos moyens d'actions	28
Prévention : sur le terrain chaque jour	30
Prévention : des ressources pour sensibiliser et accompagner les usages numériques	32
3018 : un service désormais unique pour accompagner les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques et leurs parents	34
Portraits de Taïssi et Godefroy	36
03. Notre organisation pour protéger les mineurs	38
Une équipe renforcée et mobilisée	40
Un réseau de partenaires pour mener à bien nos missions	42
Nos mécènes institutionnels et privés	44
Ils sont venus au 3018	46

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE,

Béatrice Copper-Royer

18 ans ! 18 ans déjà que l'aventure e-Enfance commençait...

Je venais d'écrire avec Catherine Firmin-Didot *Lâche un peu ton ordinateur*, pour commencer à alerter les parents sur un usage excessif des écrans. Mais si nous avions l'intuition qu'Internet allait bouleverser nos vies et celles de nos enfants, nous ne nous doutions pas, avouons-le, de l'ampleur du phénomène.

Nos premières préoccupations concernaient alors essentiellement l'exposition des mineurs aux images pornographiques. Dès 2005 nous signions notre "acte fondateur", avec le ministère de la Famille et les fournisseurs d'accès à Internet engageant ces derniers à proposer un contrôle parental gratuit à tout abonné. Le tout sous le contrôle de nos tests annuels publiés avec le gouvernement. Les prédateurs sexuels - via feu MSN et les Skyblog - représentaient déjà un danger que nous traitions en étroite collaboration avec Pharos.

Les jeux vidéo commençaient alors à devenir les jeux préférés des adolescents. Et déjà les questions de maîtrise du temps passé et d'impact de certaines images sur les plus jeunes émergeaient. Nous avons efficacement travaillé pour prévenir et alerter sur les risques que cela représentait déjà.

Et puis la vague des réseaux sociaux a déferlé, avec la naissance simultanée de leur "allié" le smartphone. Et là nous avons senti que, plus que jamais, il fallait se mobiliser et s'organiser pour protéger la jeunesse. Il fallait s'agrandir, étoffer l'équipe, trouver des partenaires. C'est à ce moment-là, en 2010, année où Instagram débarque sur nos smartphones, que Justine Atlan prend les rênes de l'Association. Alliant compétences et travail, sens de la communication et efficacité, elle a pris "notre bébé" en mains. Reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de l'Éducation nationale, l'Association développe des actions de prévention auprès des jeunes pour une éducation à la citoyenneté numérique et forme déjà les professionnels, les parents, nos pairs et nos partenaires sur les risques et les usages responsables d'Internet.

Depuis, la tâche n'a fait que croître ! La généralisation du smartphone, aujourd'hui chez des enfants encore à l'école primaire, a multiplié les dangers : temps d'écran surdimensionné, cyberharcèlement, exposition aux images pornographiques, fausses informations, arnaques en ligne, rien ne manque... Sans compter l'influence désastreuse des réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes, et notamment des jeunes filles, obsédées par une image du corps tyrannique et jamais satisfaite.



Et puis, comme si cela ne suffisait pas, la pandémie de 2020 est arrivée, fragilisant davantage encore une jeunesse recluse et en souffrance, accrochée à son écran comme seule planche de salut. Il y avait urgence, il fallait réagir. Lors du premier confinement, l'Association met en place une permanence d'écoute non-stop... En 2021, notre expertise reconnue de tous et avec le soutien du gouvernement, notre ligne d'écoute devient un numéro gratuit à 4 chiffres : le 3018.

Grâce au soutien de la Fondation des Hôpitaux et de sa présidente Brigitte Macron, l'Association emménage en 2023 dans des nouveaux locaux plus adaptés à l'installation d'une équipe de près de 50 salariés, intervenants sur le terrain et écoutants qui répondent désormais aux appels des victimes 7 jours sur 7 de 9h à 23h.

En novembre 2023, le 3018 devient le numéro unique pour le harcèlement scolaire, dans le cadre du Plan interministériel de lutte contre le harcèlement. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, il répond à des centaines d'appels par jour. En tant que "signaleur de confiance" auprès des réseaux sociaux, désormais formalisé par la nouvelle réglementation européenne (DSA) il permet d'obtenir de façon accélérée la suppression de contenus ou de comptes préjudiciables en quelques heures.

Alors oui, le chemin parcouru depuis 18 ans est immense, et ce n'est pas fini !

Je suis fière d'être la présidente d'une Association qui, en pleine force de l'âge, est plus que jamais à l'œuvre. Je remercie les écoutants, les intervenants sur le terrain et bien sûr ceux qui les forment. Je renouvelle à Justine Atlan, aujourd'hui épaulée par de solides collaborateurs, toute ma confiance et ma reconnaissance pour son énergie, son intelligence et sa force de travail.

L'ÉDITO

Justine Atlan, Directrice générale

Une reconnaissance et une responsabilité

Ces dernières années les frontières entre le harcèlement dit scolaire et son volet numérique sont devenues si ténues que, dans le cadre de son Plan interministériel de lutte contre le harcèlement entre élèves, le gouvernement a choisi, à l'automne 2023, de confier à notre plateforme 3018 la prise en charge de toute jeune victime de harcèlement, quelque soit sa forme et son lieu d'origine.

Il s'agit d'une reconnaissance autant qu'une nouvelle responsabilité.

La reconnaissance de nos efforts pour penser la prise en charge de toute jeune victime dans sa globalité. Pour solliciter systématiquement un retour des adultes, de la société en charge, et non l'inverse. L'aller vers. Un souci qui nous anime au quotidien. Mais aussi pour trouver une solution et un nouveau partenaire à chaque situation inédite qui nous est apportée. Une exigence qui nous a permis de construire un réseau de partenariats solides et efficaces, mobilisés par la même priorité de protection de l'Enfance.

C'est également la reconnaissance du rôle précurseur de la Commission européenne, notamment sous l'impulsion de Viviane Reding, qui nous a permis de construire en France depuis 2009 une procédure de signalements prioritaire, inédite et exclusive auprès des plateformes. Que désormais le DSA entérine au travers du statut de "signaleur de confiance".

Mais il s'agit évidemment d'une nouvelle responsabilité.

Partagée avec les pouvoirs publics qui nous accordent leur confiance en nous déléguant une mission d'accueil des jeunes victimes et de leurs parents, de signalements et d'orientation des situations aux différentes autorités concernées.

Notre responsabilité d'offrir toujours la même qualité d'accompagnement, que nous devons à chaque enfant, adolescent et chaque famille, est également mobilisée.

Enfin c'est notre responsabilité d'acteur de la société civile de continuer à affirmer et garantir notre indépendance aux citoyens qui font appel à nous. Un gage de confiance indispensable pour faciliter le recours au 3018, service associatif d'intérêt général.

C'est pourquoi cette année encore plus que jamais, pour nous permettre d'augmenter les ressources indispensables à la hauteur de nos nouveaux enjeux et concentrer nos efforts quotidiens sur la résolution des drames qui nous sont partagés, nous avons besoin du soutien de vous tous.

Acteurs institutionnels dans le cadre de notre mission reconnue d'utilité publique et entreprises privées responsables, nous avons besoin de vos financements afin de faire face à nos nouvelles missions. Citoyens engagés, à vos dons !

Il en va de la santé mentale de nos enfants.



18 ANS AU SERVICE DE LA PROTECTION DES MINEURS SUR INTERNET

2005

Création de l'Association e-Enfance
Lancement de la charte d'engagement à l'attention des fournisseurs d'accès Internet pour un contrôle parental gratuit.

2008

Lancement de Net Écoute, la helpline française du programme "Safer Internet" de la Commission européenne



2009

Mise en place sur la helpline française d'un tchat, acte précurseur.



2010

L'Association est reconnue d'utilité publique

Premiers partenariats avec les réseaux sociaux pour une procédure prioritaire de signalements (Facebook, YouTube)

Conventionnée avec Pharos



2011

Agrément et convention avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour la prise en charge de la lutte contre le cyberharcèlement entre élèves



2013

Membre fondateur de EducNum (CNIL) en faveur d'une éducation au numérique pour tous



2016

Convention signée avec le 119-Enfance en danger pour un transfert direct et prioritaire des appels



2017

Membre fondateur du GIP ACYMA cybermalveillance. gov.fr



2018

Membre du Comité d'experts sur la protection du Jeune public du CSA

Première visite officielle de Brigitte Macron qui apporte son soutien à l'Association

2019

Élargissement des horaires d'ouverture de la helpline à: 20h en semaine et 18h le samedi



2020

Membre fondateur du Comité en charge de la prévention de l'exposition des mineurs aux contenus pornographiques du CSA et l'ARCEP

Membre fondateur de l'Observatoire de la Haine en ligne du CSA



2021

Lancement du numéro court national 3018

3018

Invitation à l'Élysée aux côtés de jeunes victimes de harcèlement

Intervention au Forum de Paris sur la Paix

2022

Lancement de l'application 3018 avec le soutien du Gouvernement



Soutien de la Fondation des Hôpitaux



Participation au lancement du Laboratoire pour la protection de l'enfance en ligne à l'Élysée.

2023



► Le 3018 devient accessible 7 j / 7 de 9h à 23h. Annonce de l'extension des horaires du 3018 en présence des ministres de l'Éducation nationale, de Numérique, de l'Enfance, et de Brigitte Macron, présidente de la Fondation des Hôpitaux.

► Dans le cadre du Plan interministériel contre le harcèlement scolaire, la Première ministre Elisabeth Borne annonce que le 3018 devient le numéro unique contre le harcèlement (scolaire et cyber)



“Addiction” aux jeux vidéo

Loisir et vecteur de lien social, le jeu vidéo en ligne peut parfois devenir une source de dépendance et d'isolement lorsque la pratique n'est pas encadrée.

Sharenting

Diffusion sur les réseaux sociaux par les parents des images de leurs enfants mineurs, sans leur autorisation. Avec des risques de détournement des photos par des réseaux pédopornographiques ou des usages malveillants, de divulgation d'informations confidentielles et de tendances à l'hypernarcissisme.



Surexposition aux écrans

Rupture de l'équilibre entre une variété d'activités et le temps passé sur les écrans. L'exposition précoce (avant 3 ans) est souvent liée à l'hyperconnexion des parents.



Prédateurs sexuels (grooming)

Pédophile se faisant passer pour un jeune afin de gagner la confiance d'un mineur en ligne, d'échanger avec lui et ensuite lui demander des faveurs sexuelles (contenus, rencontres).



Usurpation d'identité

se faire passer pour une personne en utilisant ses informations personnelles.



Phishing ou Hameçonnage

Induire en erreur le destinataire d'un message en lui faisant croire qu'il est envoyé par un émetteur de confiance (administration, opérateur, etc.), afin d'obtenir des données personnelles (mot de passe, numéro de carte bancaire, etc.).

Piratage

Prise de contrôle d'un compte ou intrusion malveillante dans un système informatique.



Jeux d'argent en ligne

Loteries, poker en ligne et paris sportifs sont des activités légales mais interdites aux mineurs.



Violation des données personnelles (doxing)

Diffuser, donner accès ou modifier sans l'autorisation d'une personne ses informations personnelles (identité, âge, adresse, etc.) et des informations sensibles (orientation sexuelle, santé, religion).



Rumeur et désinformation (fake news)

Circulation de fausses informations. La désinformation sert des fins diverses dont la diffusion de théories du complot et la radicalisation.



18+ Exposition à la pornographie et aux contenus choquants

Le numérique augmente le risque d'exposition involontaire des enfants aux contenus inappropriés et interdits aux mineurs tels que la pornographie.



Revenge Porn

Diffuser, sans son consentement, des photos nues, vidéos ou messages dévoilant le corps, l'intimité ou des situations sexuelles concernant une personne.



Cyberharcèlement

Acte intentionnel et répété à l'égard d'une personne, perpétré en ligne avec l'intention de lui nuire.

Chantage à la webcam

Menacer de publier sur Internet une vidéo intime de la victime enregistrée à son insu. Une rançon ou davantage de contenus intimes est demandé pour qu'elle ne soit pas diffusée.



LES JEUNES FACE AUX VIOLENCES NUMÉRIQUES

Alerte sur la santé mentale

La vie numérique des jeunes les expose à de nombreux dangers et formes de violences qui peuvent affecter leur santé mentale. Ces violences évoluent rapidement, mettant l'Association en position permanente de veille active afin de proposer les meilleurs conseils, accompagnements et modalités de prise en charge éventuelle lorsque le jeune est victime...

Sans aller jusqu'à des pensées suicidaires, nombreuses sont les conséquences des violences subies par les enfants et adolescents sur Internet ou les réseaux : anxiété, isolement, impact sur la scolarité ou les études, comportements "d'addiction" (écran, jeux, alcool, drogue), dépression, envies de vengeance... Des troubles qu'il convient de connaître afin de toujours mieux les prévenir et les combattre.

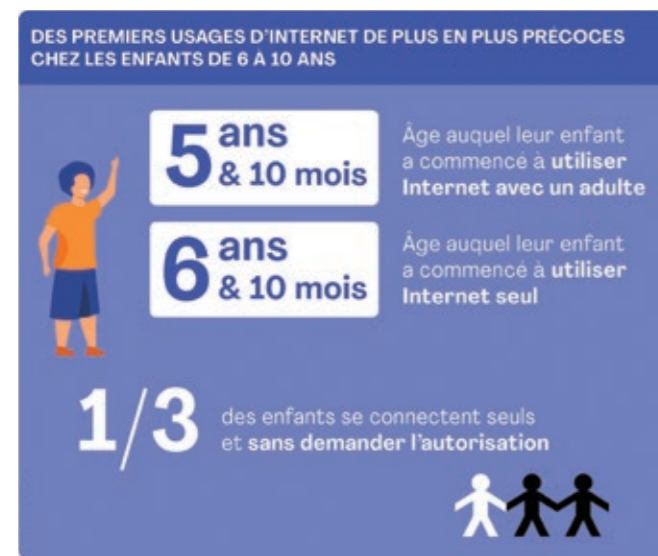
Fort de ses 18 ans d'expérience l'Association s'affirme plus que jamais comme la référence dans le domaine de la protection de l'enfance dans un univers numérique en mutation permanente.

DES ÉTUDES POUR GUIDER L'ACTION

Afin de mieux percevoir l'évolution et l'impact des usages numériques sur les enfants, les adolescents et leurs parents, l'Association produit chaque année des études avec des grands instituts. Elles font référence dans leur domaine et donnent des clés pour mieux orienter l'action et éclairer les médias.

Comment les nouveaux parents, "digital natives", se conduisent face aux premiers pas de leurs enfants sur Internet ?

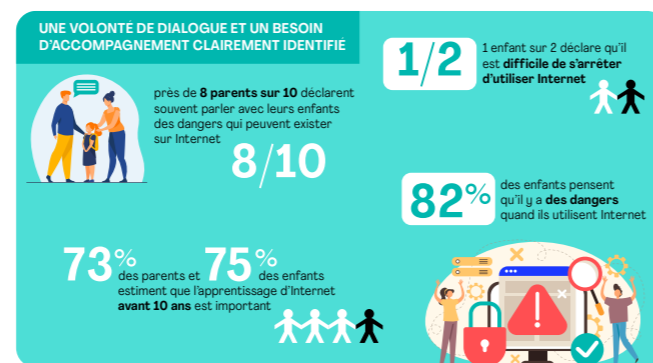
ÉTUDE RÉALISÉE AVEC TOLUNA-HARRIS INTERACTIVE, GRÂCE AU SOUTIEN DE GOOGLE, FÉVRIER 2023



► **Les 6-10 ans connectés et équipés de plus en plus tôt**
Désormais, 46% des enfants sont équipés d'un smartphone avant leurs 10 ans et se connectent à Internet sans avoir à en demander l'autorisation.

► **Une utilisation d'Internet précoce pour se divertir**
Les premières utilisations d'Internet par les enfants concernent surtout des activités en lien avec le divertissement, dans le but de se détendre, s'amuser et d'assouvir sa curiosité : 44% pour regarder des vidéos, 34% pour utiliser des applications créatives et 33% pour écouter de la musique.

► **Des temps de connexion à des horaires non adaptés**
Si les enfants se connectent en majorité l'après-midi après l'école (47%), l'étude révèle qu'ils sont 6% à se connecter à Internet pendant le dîner et 13% après dîner.



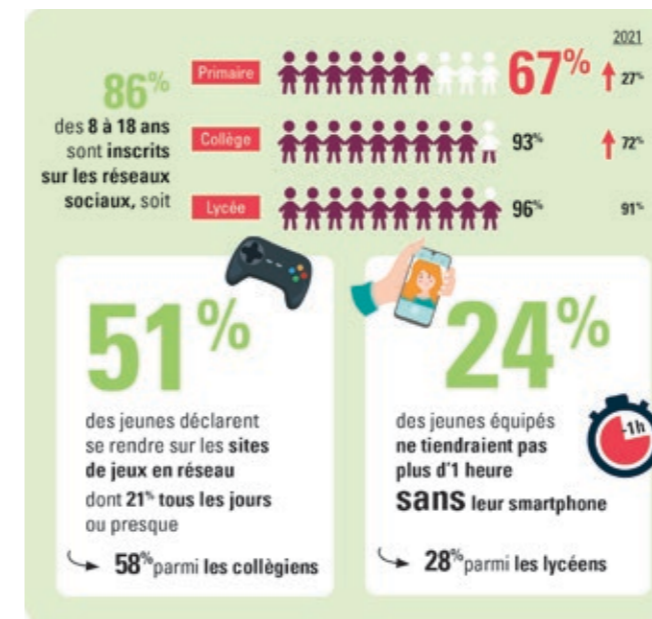
► **Une connexion qui a lieu à la maison, avec ou sans surveillance**
La connexion des jeunes à internet s'effectue pour 94% d'entre eux à la maison mais pour 21% dans une pièce isolée, sans le regard des parents.

► **Les parents "digital natives" en plein paradoxe face à l'usage d'Internet par leur enfant**
La grande majorité (93%) des parents interrogés pensent maîtriser l'usage d'Internet par leur enfant mais 60% des parents demeurent inquiets des dangers éventuels (76% pour les familles recomposées).

► **Une demande d'accompagnement très forte des parents**
Si les 3/4 des parents interrogés déclarent avoir mis en place des outils permettant d'encadrer l'utilisation d'Internet par leur enfant comme des dispositifs de contrôle parental, ils sont avant tout intéressés par des supports numériques traitant du sujet (70% pour un site Internet, 62% pour des vidéos tutorielles) afin de mettre le numérique au service de cet accompagnement. Ils sont aussi plus de 60% à être en faveur de l'organisation de formations.

Le cyberharcèlement chez les 8-18 ans

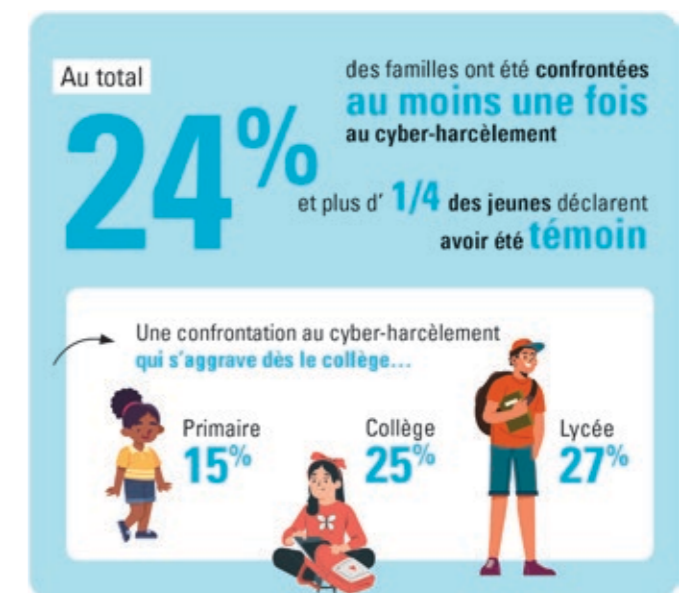
ÉTUDE RÉALISÉE AVEC AUDIREP, GRÂCE AU SOUTIEN DE LA CAISSE D'ÉPARGNE, JUIN 2023



► **67% d'enfants de 8 à 10 ans déclarent aujourd'hui être inscrits sur les réseaux sociaux.**
Un chiffre qui marque les esprits et donne une idée de l'accélération du phénomène chez les plus jeunes.



► **30% des enfants auteurs de cyberharcèlement réitèrent leur comportement**
Pour la première fois, l'étude s'est intéressée aux enfants à l'origine de ces actes ou qui en sont témoins, mettant en avant une spirale infernale qui a pour moteur la vengeance.



► **1 famille sur 4 confrontée au cyberharcèlement**
Une actualisation de l'ampleur de ce phénomène en France qui inquiète les parents.



► **Des victimes de cyberharcèlement qui témoignent de lourdes conséquences**
Des violences subies qui affectent la santé mentale des jeunes mais qui ne sont pas toujours visibles pour les parents, mettant en avant le problème de la détection de ces signaux faibles du mal-être.

01.

FAITS MARQUANTS

2023



NOS PRIORITÉS D' ACTIONS POUR GARANTIR LES DROITS DE L'ENFANT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Les risques et les violences auxquels les enfants sont exposés prennent de nouvelles formes. Ils nécessitent de vérifier que leurs droits fondamentaux comme le droit à être protégé de la violence, le droit à l'image, à la vie privée, à la liberté d'information et d'expression sont toujours respectés.

Les adultes doivent être garants de ces droits pour permettre aux enfants de se construire en toute sérénité dans cet environnement.

Pour répondre à cette mission, l'Association mène 4 actions prioritaires auprès des pouvoirs publics, institutionnels, législatifs ainsi que des médias et du grand public.



© Premier ministre

1 La lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement

Au cœur des missions de l'Association, la lutte contre le harcèlement et les violences numériques prend deux formes majeures au quotidien : les actions de prévention dans les établissements scolaires à travers tout le territoire et la prise en charge des victimes de harcèlement (cyber et scolaire) via le 3018.

L'année a été particulièrement marquante dans ce domaine, avec :

► **Elargissement des horaires du 3018.**

Dans le cadre du Safer Internet Day (Journée Internationale pour un Internet plus sûr), le Gouvernement annonce le renforcement du dispositif 3018 rendu accessible 7 j/7, 365 j/an, de 9h à 23h.

► **Participation à un colloque sur le harcèlement scolaire à l'Assemblée nationale** : premier bilan des effets de la loi du 2 mars 2022 créant le délit de harcèlement scolaire et échanges sur de nouvelles pistes d'amélioration pour la prévention et l'accompagnement des mineurs victimes.

► **Le 3018 devient le numéro unique pour alerter et signaler des situations de harcèlement à l'école et de cyberharcèlement** dans le cadre du plan interministériel de lutte contre le harcèlement à l'école présenté le 27 septembre 2023.

► **Visibilité maximale du 3018 avec la campagne gouvernementale lors de la journée "Non au harcèlement"**

► **Participation aux travaux du Conseil national de la refondation Numérique (CNR numérique) sur le thème de l'apaisement de l'espace numérique et la lutte contre les violences en ligne.**

2 La mobilisation contre l'accès à la pornographie en ligne pour les mineurs

Aujourd'hui **2,3 millions de mineurs visitent des sites pornographiques chaque mois**¹. Un phénomène aux conséquences préoccupantes quand on sait que l'exposition précoce à des images pornographiques destinées aux adultes peut générer pour l'enfant des traumatismes et des représentations erronées du corps et de la sexualité.

► **Action judiciaire pour bloquer les sites pornographiques donnant accès aux mineurs.**

Dans le cadre de l'action en justice menée par l'Association aux côtés de La Voix de l'Enfant, la Cour de cassation a annulé l'arrêt de la Cour d'Appel le 18 octobre et confirmé que les associations peuvent demander à la justice d'ordonner directement aux Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) le blocage de l'accès à un site pornographique.

► **Audition au Sénat** dans le cadre du projet de loi "Sécuriser, réguler l'espace numérique".

► **Collaboration avec l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM)** dans son action en justice.

3 La vérification de l'âge, clé de voûte de la protection des mineurs en ligne

Aujourd'hui aucun système n'est mis en place pour reconnaître des mineurs en ligne. Ils **sont sur les réseaux sociaux ou des sites pour adultes**, et ce bien que ces plateformes leur soient interdites non seulement selon la loi mais aussi selon les conditions générales d'utilisation qu'elles ont elles-mêmes fixées. Car ils peuvent mentir sur leur âge, se faire passer pour une autre personne, utiliser un VPN... Dès lors, **comment protéger une catégorie de population si on n'arrive pas à l'identifier ?** C'est à ce titre que la vérification de l'âge est la seule façon de protéger les mineurs pour l'Association qui en fait une priorité majeure.

► **Co-pilotage du Rapport du Think tank Renaissance numérique** "Contrôle de l'âge en ligne : pour une approche proportionnée et européenne".



4 La prise en compte des violences numériques sur la santé mentale

Usages des écrans de plus en plus précoces, temps d'utilisation excessifs, exposition à des contenus violents, diffusion d'images non consenties, cyberharcèlement... L'incidence des écrans sur la santé mentale des enfants et des adolescents questionne de plus en plus : agressivité et violence, troubles du sommeil et de l'appétit, anxiété, confiance en soi, dysmorphie, isolement, comportements addictifs, envies suicidaires...

► **Partenariat de formation avec la Fondation des Hôpitaux et les Maisons des Adolescents (MDA)**

L'Association a mis en place un groupe de travail avec 7 MDA pilotes aboutissant à la production de modules de formation autour des usages numériques des jeunes et leurs risques associés sur la santé mentale. Ces modules sont proposés aux professionnels travaillant dans les 130 MDA du réseau afin de les aider dans leur travail quotidien d'accompagnement d'adolescents en souffrance.

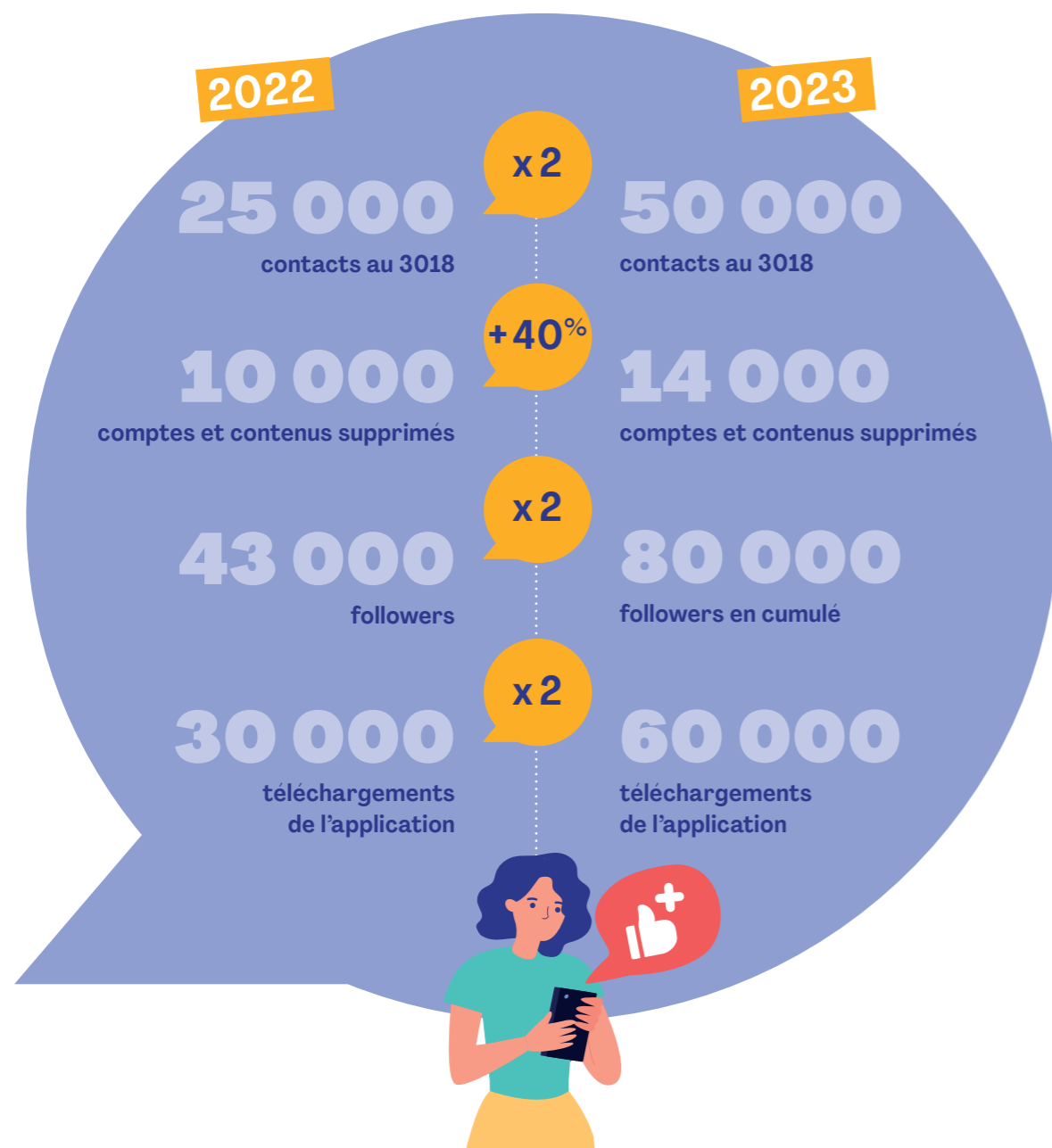
► **Participation aux 36^{ème} Assises Nationales de la Fédération France Victimes à la table-ronde au sujet des "caractéristiques de l'emprise dans le monde virtuel"** pour aborder la question des réseaux sociaux et du cyberharcèlement chez les jeunes.

► **Participation à la 4^{ème} convention de la prévention des violences dans le sport** aux côtés d'Isabelle Rome, Éric Dupond-Moretti Ministre de la Justice et Charlotte Caubel, Secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance pour **aborder la prise en charge des victimes de violences numériques.**

¹ source Etude ARCOM La fréquentation des sites adultes par les mineurs, mai 2023

2023 : UNE FORTE CROISSANCE D'ACTIVITÉ

L'année 2023 est marquée par l'élargissement des horaires du 3018 et par l'intégration au dernier trimestre d'une nouvelle prérogative : le harcèlement. Un changement d'échelle pour l'Association mobilisée par de nouveaux défis.



Près de **65 interventions/semaine** (établissements scolaires, centres de loisirs, villes etc.) pour proposer des actions de prévention et de sensibilisation

96,7% taux de fidélisation des établissements scolaires dans lesquels nous intervenons

1980 retombées médias
700 000 visites sur le site Internet

Une équipe de **47** salariés dont **33** écoutants et intervenants



2023, TOUT EN IMAGES

Février

- 1 Annonce de l'extension des horaires du 3018 7j/7 en présence des ministres de l'Education nationale, du Numérique, de l'Enfance, et de Brigitte Macron
- 2 Rencontre au 3018 entre Olivier Giroud, Brigitte Macron et des parents d'enfants victimes de harcèlement

Mars

- 3 Lancement de Résotuto

Mai

- 4 Vidéo Konbini sur le 3018
- 5 Opération Cyber en gare avec la SNCF et Cybermalveillance
- 6 Participation aux Etats généraux de la parentalité organisés par la Mairie de Paris

Juin

- 7 Rencontre avec des lycéens de Janson de Sailly (Paris), en présence du ministre de l'Education nationale
- 8 Visite d'Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, au 3018
- 9 Lancement du Campus des parents (Meta)

Juillet

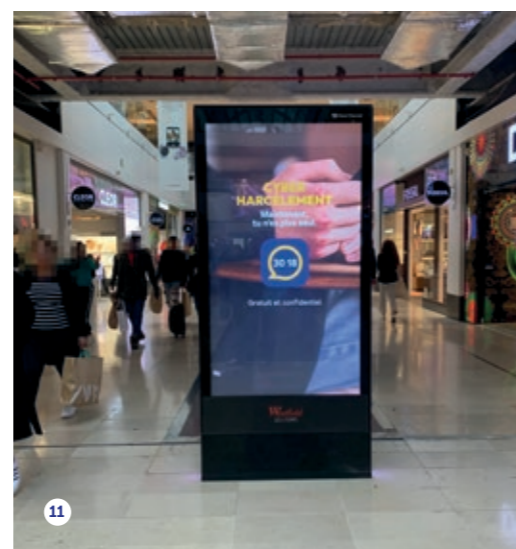
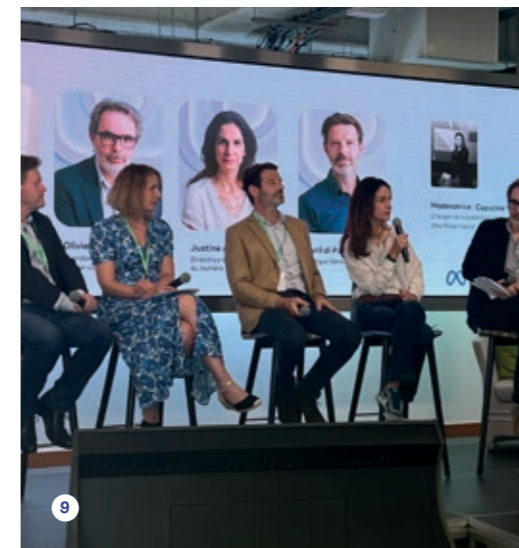
- 10 Match caritatif organisé par CyberTaskForce, avec l'Arcep, l'ARCOM, la CNIL au Parc des Princes

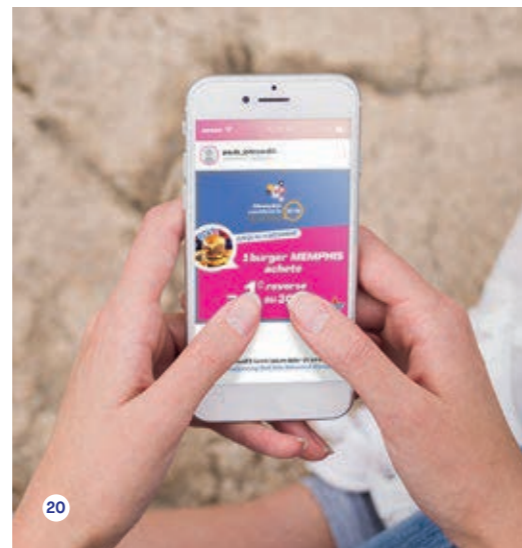
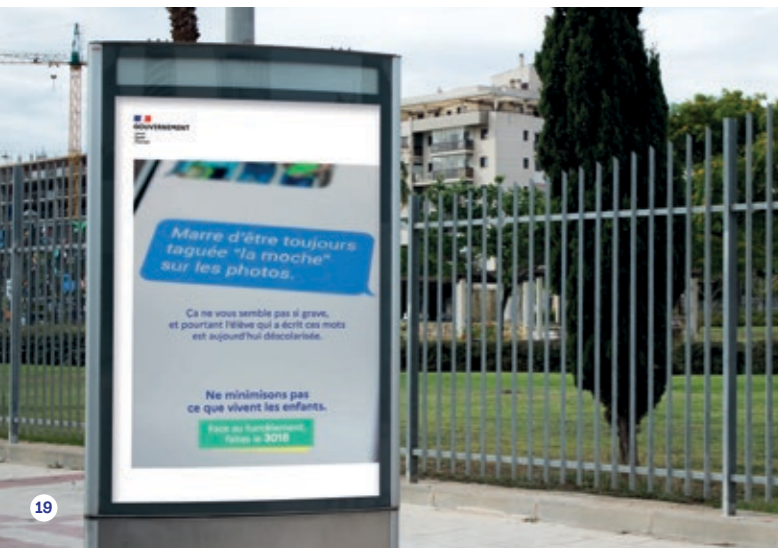
Août

- 11 Campagne d'affichage digitale sur le 3018 dans 130 centres commerciaux (Clear Channel)

Septembre

- 12 Match caritatif organisé par Ventilo Sports, en présence de Gabriel Attal, Redouane Bougheraba, Paul Mirabel ...
- 13 Dans le cadre du Plan interministériel de lutte contre le harcèlement entre élèves, la Première ministre Elisabeth Borne annonce que le numéro 3018 devient le numéro unique





2023, TOUT EN IMAGES

Septembre

- 14 Campagne sur le 3018 dans 35 000 points de vente de la Française des Jeux.
- 15 Campagne d'affichage digital dans le métro parisien (Média Transports)

Octobre

- 16 La Cour de Cassation donne raison à l'Association dans son action en justice concernant le blocage des sites pornographiques accessibles aux mineurs
- 17 Visite d'Elisabeth Borne au 3018
- 18 Conférence de presse avec la Caisse d'Épargne-BPCE pour la présentation de l'étude sur le cyberharcèlement des 8-18 ans

Novembre

- 19 Campagne du gouvernement avec orientation vers le 3018
- 20 Opération de collecte de dons dans les restaurants Memphis
- 21 Présentation du 3018 Gare Saint-Lazare (pop up Instagram)
- 22 Le 3018 sur le stand du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse au Salon européen de l'éducation
- 23 Stand e-Enfance/3018 au Salon des maires et des collectivités locales
- 24 Déplacement au collège Claude Debussy (Paris) avec la Première ministre, le ministre de l'Éducation nationale et Brigitte Macron.

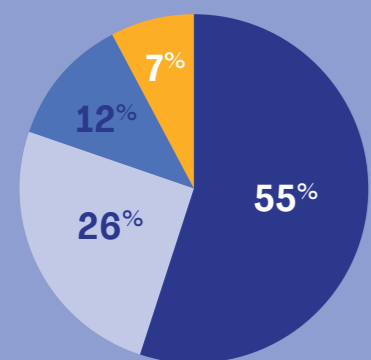
L'EXPERTISE DE L'ASSOCIATION PLÉBISCITÉE PAR LES MÉDIAS

Près de 2 000 retombées en 2023. L'Association décrypte toute l'année pour les médias les usages numériques des jeunes, éclaire et alerte sur des tendances. En faisant connaître ses moyens d'actions, elle fait avancer la cause.



1 980
retombées médias

Une expertise reconnue par l'ensemble des médias



■ Web ■ Presse ■ TV ■ Radio

474 M
de contacts au total

10 thématiques majeures abordées

- ▶ **Le harcèlement scolaire**
- ▶ **Le cyberharcèlement**
"Une victime qui a moins de 18 ans a droit à une protection supplémentaire par rapport à un adulte"
Justine Atlan, France 5, juin 2023
- ▶ **Le temps d'écran**
"Les temps de connexion des enfants se font aux dépens de la découverte du monde et d'activités qui devraient leur permettre de développer leurs cinq sens. Un enfant a besoin de développer ses activités et il doit le faire loin des écrans avant 3 ans"
Samuel Comblez, RMC, avril 2023
- ▶ **L'accès des mineurs aux sites pornographiques**
- ▶ **Le sharenting**
- ▶ **Le revenge porn**
- ▶ **La majorité numérique**
"Il faut vérifier l'âge en ligne. Je ne vois pas comment on peut faire autrement, c'est la seule façon de protéger les mineurs."
Justine Atlan, La Dépêche, mars 2023
- ▶ **La polémique sur le site Rencontre Ados**
- ▶ **Les crises liées aux suicides des jeunes Lindsay et Nicolas**
"Quand on est réceptionnaire d'une parole de victime je pense qu'il faut se sentir systématiquement en charge pour faire avancer les choses"
Samuel Comblez, CNews, juin 2023
- ▶ **Les nouveaux horaires du 3018**

Top 5 des meilleurs posts 2023

1
LA MAJORITÉ NUMÉRIQUE

1M 👁️
12 500 👍
837 🗨️

2
OLIVIER GIROUD S'ENGAGE CONTRE LE CYBER-HARCÈLEMENT

1M 👁️
26 462 👍
111 🗨️

3
LE CYBER-HARCÈLEMENT DANS L'E-SPORT

42,1M 👁️
1 600 ❤️
329 🗨️

4
LE SHARENTING

302 👍
95 🗨️

5
LE 3018 SIGNALEUR DE CONFIANCE

97 👍
201 🗨️

80 000
followers

+36%
vs 2022

Cette année, l'Association a choisi de devenir la source d'informations de référence en ligne sur l'ensemble des problématiques de harcèlement scolaire et violences numériques. Conseils, témoignages, décryptage de l'actualité..., cette nouvelle ligne éditoriale développée principalement en format vidéo permet davantage d'interactions avec ses différents publics : adolescents, parents, professionnels, institutionnels.

12 700 abonnés **+133%** vs 2022

26 032 abonnés **+189%** vs 2022

10 016 abonnés **+189%** vs 2022

23 362 abonnés **+4%** vs 2022

7 567 abonnés **+46%** vs 2022

725 abonnés

+5 M
d'impressions sur nos posts en 2023

+6 M
de vues sur nos vidéos

e-enfance.org
en 2023



1 246 231
pages vues

670 844
visites sur le site

+ 20k
visites sur le site pendant la semaine de la journée Non Au Harcèlement

DES NOUVEAUX PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS

Afin de porter les messages de prévention et de sensibilisation auprès du plus grand nombre, l'Association noue des partenariats avec d'autres acteurs qualifiés. Objectif ? Co-construire des contenus de prévention, former à l'animation de modules déjà diffusés par e-Enfance.



Unis-Cité



Depuis cette année l'Association forme des volontaires en Service Civique d'Unis-Cité à l'animation du module des Supers-héros du Net destiné aux enfants du CP au CM1. Une fois formés, 150 Services Civiques vont pouvoir ensuite répondre aux demandes d'écoles primaires sur leurs territoires respectifs.

“Grâce à cette formation je vais pouvoir sensibiliser les plus jeunes à la question du harcèlement, autant moral que physique. Le premier message que j'ai envie de leur faire passer c'est "Faites attention, le téléphone il ne faut pas le commencer trop tôt !" Cela laisse des séquelles, sur la concentration, l'attention... Pareil pour les réseaux sociaux où il y a beaucoup de risques de cyberharcèlement et on ne sait pas trop comment s'y prendre.”

Volontaire en Service Civique Unis Cité Alpes-Maritimes

Fondation pour l'Enfance

Concernée depuis longtemps par le sujet de l'exposition des très jeunes enfants aux écrans, l'Association s'est associée avec la Fondation pour l'Enfance pour co-produire le programme des Ateliers Décllic. A destination des collaborateurs dans les entreprises, ces ateliers de 2 heures permettent d'accompagner les parents pour mieux comprendre les enjeux liés aux usages des écrans et ainsi engager des changements de comportements familiaux.

Ces ateliers fondés sur l'intelligence collective permettent :

- ▶ De réfléchir aux pratiques au sein de sa propre famille à l'aide d'un autodiagnostic ;
- ▶ De comprendre les enjeux réels des usages des écrans sur le développement psychique et émotionnel des enfants, en particulier des 0 à 6 ans grâce à un format ludique ;
- ▶ De s'engager à mettre en œuvre des solutions simples et réalistes.



La Croix-Rouge

L'Association et la Croix-Rouge coproduisent un module de sensibilisation autour du harcèlement, notamment cyber, pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}. Ce module a vocation à être proposé dans le cadre d'un programme plus large baptisé Option Croix-Rouge, fruit d'une collaboration entre la Croix-Rouge française et le ministère de l'Éducation nationale. Dans ce dispositif, des bénévoles de la Croix-Rouge se portent volontaires pour aller dans des établissements scolaires animer des programmes de sensibilisation et d'initiation aux valeurs humanitaires, à la promotion de la santé, aux premiers secours, aux droits de l'enfant, à la lutte contre les discriminations et les préjugés...

Ministère des sports

Le monde du sport n'échappe pas aux violences numériques : 53% des consommateurs de contenus sportifs actifs sur les réseaux sociaux ont déjà publié des messages à caractère négatif (moquerie, critique, insulte) selon le dernier baromètre de l'ARCOM.

Pour lutter contre le harcèlement et les cyberviolences auxquels sont exposés les jeunes sportifs, le ministère des Sports, des jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que des Fédérations sportives ont signé des partenariats avec l'Association pour mieux prévenir, sensibiliser et agir.

Ainsi, l'Association est intervenue 18 fois cette année auprès de CREPS, fédérations sportives (football américain, football, triathlon...) pour mener des actions de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes sportifs. Dans le cadre de cette convention, il est désormais prévu une procédure de signalement de situations de violences sexuelles (de majeurs sur mineurs dans le cadre sportif) par le 3018 à la cellule du ministère **Signal-sports**.

Elle travaille également depuis 2019 avec la Fédération Française de Tennis (lutte contre le harcèlement dans le cadre de paris truqués) et maintenant également les Fédérations Françaises de volley-ball et de natation.

Un nouveau partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Afin de mieux accompagner les éventuelles victimes de harcèlement dans les établissements que gère le ministère - lycées agricoles, Maisons Familiales et Rurales etc. (soit 215 000 élèves) - ce partenariat permet la mise en place d'une procédure de signalement par le 3018 auprès des référents harcèlement du ministère au niveau régional. Sur le même modèle que celle actuellement en place avec le ministère de l'Éducation nationale. Le ministère prévoit de valoriser l'existence du 3018 dans les 800 établissements concernés. Et l'Association a formé les référents amenés à traiter les situations de harcèlement.



Fondation des Hôpitaux : Marion Cinali, Directrice Générale et Delphine Hugghe, Directrice des programmes et de l'innovation (27 oct 2023)

Maisons des Adolescents



Dans le cadre du soutien apporté par la Fondation des Hôpitaux, l'Association a piloté un groupe de travail avec des représentants de 7 Maisons des Adolescents afin de développer les modules de formation autour des usages numériques des jeunes et leurs risques associés sur la **santé mentale**.

A destination des professionnels travaillant dans les 130 Maisons du réseau, ces modules sont au nombre de quatre et accessibles sur demande :

- module sur le harcèlement
- module sur l'hyperconnexion
- formation à l'animation d'ateliers avec des adolescents sur les risques numériques
- formation à l'animation d'ateliers avec les parents sur les risques numériques

Suite au développement de ces modules, des tests sont en cours dans les Maisons des Adolescents qui font partie du groupe de travail et des interventions sont d'ores et déjà en cours de programmation.



DES ACTIONS MARQUANTES MENÉES PAR DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Pour mener à bien ses missions l'Association a besoin de soutien et pour cela elle peut compter sur des mécènes fidèles et engagés à même de développer des projets pour cette cause. L'Association bénéficie également du soutien d'actions ponctuelles initiées par des entreprises désireuses de nous épauler. Face au harcèlement et aux violences numériques, tous concernés, tous acteurs.

Dove

80% des adolescentes de 13 ans ont déjà utilisé des filtres ou des applications de retouche photo, selon une étude de Dove en 2023. Cette omniprésence des filtres sur les réseaux sociaux affecte la perception de soi et l'estime de soi des jeunes, entraînant une dysmorphophobie.

Dove a choisi de soutenir l'Association et de l'associer à son projet "Dove pour l'estime de soi" destiné à lutter contre ces images toxiques. Ce projet comprend un film de sensibilisation intitulé "Le coût de la beauté", qui met en lumière les impacts négatifs de la beauté idéalisée sur la santé mentale des jeunes filles, ainsi qu'un dossier spécial dans le magazine Elle présentant les conseils de Béatrice Copper-Royer, psychologue de l'enfance et de l'adolescence, et présidente de l'Association, pour aider les parents à comprendre et à agir face à ce phénomène. La fin du film renvoie au 3018 afin de donner un levier d'action concret aux spectatrices qui pourraient être concernées.

"Dove est fier de s'engager aux côtés de l'Association pour sensibiliser aux risques que les réseaux sociaux peuvent représenter pour la santé mentale des jeunes. Ce partenariat s'inscrit dans la lignée de notre engagement pour l'estime de soi des plus jeunes depuis plus de 20 ans."

Orange

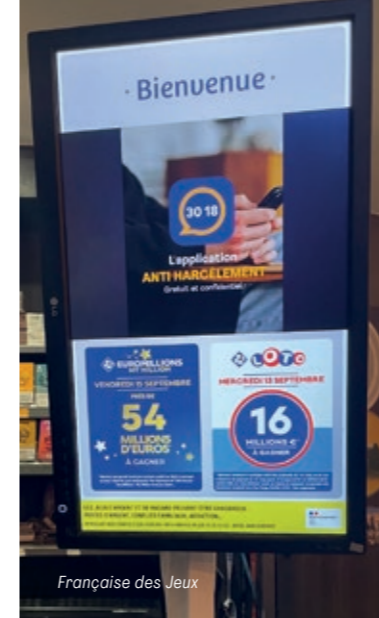
Mécène historique de l'Association depuis 2013, Orange sensibilise les parents sur les bons usages numériques au sein de la maison et participe activement à la promotion du 3018 lors de plusieurs temps forts dans l'année.

Pour la journée nationale contre le harcèlement, l'opérateur a initié la campagne #CartonRougeAuHarcèlement invitant les grands sportifs français à se mobiliser sur les réseaux sociaux. Cette année encore, la campagne menée par Orange a su engager des personnalités emblématiques comme la championne olympique de judo Clarisse Agbégénou ou encore le capitaine du XV de France Antoine Dupont.

Pour cette deuxième édition, Orange a également décidé de s'associer avec le Paris-Saint-Germain en réalisant une vidéo de sensibilisation pour dénoncer le cyberharcèlement. On y retrouve Kimpembe, Marquinhos, Mukiele, Zaïre-Emery et Vitinha engagés pour promouvoir le respect, l'inclusion et la bienveillance sur les terrains mais aussi en dehors.

"Nous sommes fiers d'être partenaire d'e-Enfance depuis plus dix ans, d'avoir contribué au lancement du 3018 et de vous accompagner sur le développement de sa notoriété. Il est important pour nous de toujours mieux appréhender les attentes des familles et des jeunes pour mieux les accompagner ; c'est ce que nous faisons ensemble, par des échanges de qualité, tout au long de l'année"

Gaëlle Le Vu, Directrice de l'Environnement et de la Responsabilité Sociale Orange France



Française des Jeux



Caisse d'épargne



Memphis



Sodebo

Française des Jeux

Depuis 2007, la Française des Jeux soutient l'Association dans ses actions de sensibilisation en milieu scolaire et de prise en charge des victimes au 3018. Ensemble, elles s'engagent pour sensibiliser les plus jeunes aux dangers des jeux d'argent en ligne. Cette année, le groupe a souhaité faire don à l'Association d'affichage digital dans ses 35 000 points de vente afin de faire connaître l'Application 3018.

Lancée en février 2022, l'application gratuite sécurisée et confidentielle est l'alliée incontournable des jeunes dans leur vie numérique pour trouver de l'aide et s'informer.

Caisse d'Épargne-BPCE

Face à l'ampleur du phénomène du harcèlement scolaire et des violences numériques chez les mineurs, Caisse d'Épargne, en tant que banque de la famille, a choisi de soutenir activement les missions de l'Association. Depuis trois ans, la banque mène avec elle une étude annuelle pour dresser un état des lieux du cyberharcèlement chez les jeunes de 8 à 18 ans ou les jeunes adultes, en France.

Un travail de qualité mené avec l'Institut d'étude Audirep qui permet d'investiguer des signaux faibles identifiés sur le terrain par nos intervenants dans les écoles ou par les écoutants du 3018. Véritable baromètre sur l'état du cyberharcèlement, elle a notamment permis de révéler que 67% des enfants de 8-10 ans déclarent être déjà inscrits sur les réseaux sociaux alors qu'ils ne sont pas censés y être avant l'âge de 13 ans.

Cette année les résultats de l'étude ont été présentés à l'ensemble des salariés du groupe BPCE dans un Webinaire Live dédié à ces sujets et en présence de Samuel Comblez, Directeur adjoint de l'Association, à même de les sensibiliser et donner des informations utiles.

Sodebo

La Gendarmerie Nationale et Sodebo ont uni leurs forces pour lutter contre les violences familiales et numériques.

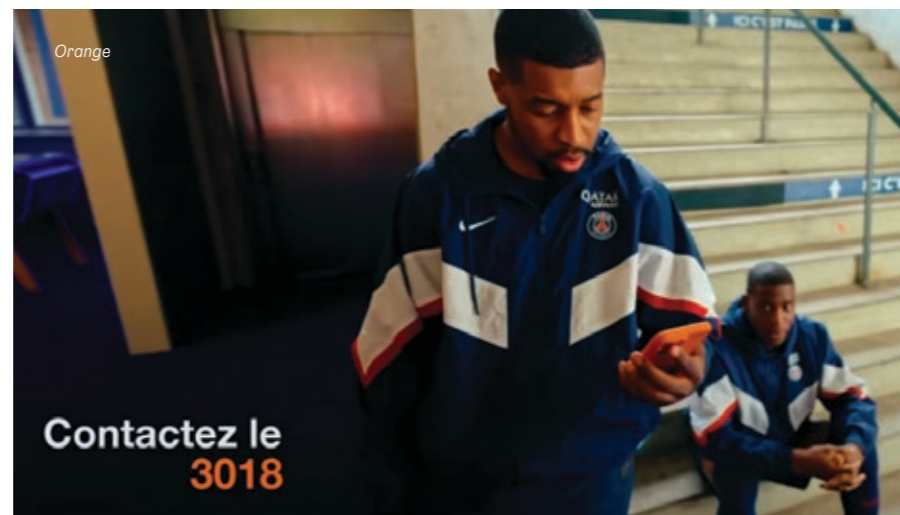
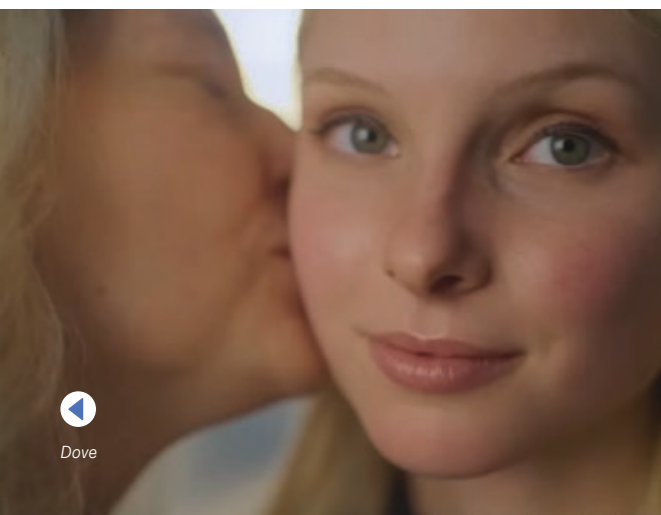
Dans le cadre de cette campagne, Sodebo avait étiqueté pendant six mois les emballages de plus de 35 millions de produits (pizza et salade) avec des numéros d'aide aux victimes dont le 3018. Cette action a été reconduite sur l'année 2023 sur le thème : Harcèlement scolaire. Je dis stop avec le 3018.

Memphis

1 burger acheté = 1 euro reversé pour le 3018 ! Du 7 novembre au 14 décembre 2023 à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, le groupe de diners américains Memphis a souhaité agir pour la cause le 3018, sur l'initiative des collaborateurs de la marque.

"C'est la première fois que Memphis s'engage ainsi auprès d'une association. Le choix en faveur d'e-Enfance / 3018 a été fait par les salariés de nos restaurants franchisés. Ils ont plébiscité la cause du harcèlement, un sujet qui peut toucher toutes les familles sans distinction de classes et de revenus. Et pas encore assez relayé à nos yeux. A ce titre, soutenir le 3018 nous est apparu comme une évidence au vu de son expertise, sa compétence et les moyens qu'il met en œuvre pour répondre à ce fléau"

Coline Boulanger, Responsable Marketing de l'offre, Memphis



Orange

Contactez le 3018



02.

NOS MOYENS
D' ACTIONS



PRÉVENTION : SUR LE TERRAIN CHAQUE JOUR

Une présence forte dans les établissements scolaires

Notre équipe d'intervenants sillonne la France pour animer des ateliers de sensibilisation et de prévention dans les écoles primaires, les collèges et les lycées. Lors d'ateliers d'une à deux heures, ils transmettent aux enfants et aux adolescents les bonnes pratiques à adopter et leur font prendre conscience des risques du numérique grâce à des modules spécialement conçus en fonction de leur âge et le thème abordé.

Assurée par des animateurs salariés, cette transmission de pairs à pairs privilégie l'interactivité et l'échange entre les participants. Notre objectif est clair : développer l'esprit critique des jeunes et les encourager à adopter une citoyenneté numérique.

À chaque classe, son module et son support dédié :

- ▶ une présentation ludo-pédagogique pour les écoles : Les Super-héros du Net,
- ▶ des modules thématiques pour les collèges et les lycées : les écrans et la santé, harcèlement à l'école, cyberharcèlement, relations amoureuses en ligne, décrypter l'information (fake news) etc
- ▶ le programme interactif sur tablette PROTECT conçu avec la Gendarmerie nationale pour sensibiliser les collégiens,
- ▶ un atelier qui privilégie les débats entre participants pour les lycéens.

En 2023, l'introduction de nouveaux modules interactifs et l'adaptation plus fine de nos interventions aux besoins spécifiques de chaque établissement a confirmé la très forte satisfaction et fort taux de fidélisation des établissements.



Accompagner les parents dans leur rôle d'éducation

9 parents sur 10 attendent de l'aide et des informations face aux risques d'Internet, en particulier d'une association (77%) : c'est l'un des grands enseignements de l'étude Association e-Enfance / 3018-Caisse d'Epargne en 2023. Un souhait qui s'explique aisément quand on sait que 24 % des familles ont été confrontées au moins une fois au cyberharcèlement selon la même étude.

Pour aider les parents à comprendre et encadrer les usages numériques de leurs enfants, notre équipe leur apporte informations, conseils et solutions concrètes lors de conférences. Nous intervenons ainsi régulièrement dans des écoles, des villes et autres collectivités locales mais aussi des entreprises pour sensibiliser leurs salariés / parents sur leur lieu de travail.

Quelques exemples : Orange, Microsoft, Urssaf, SNCF, BNP Paribas, AFP, Thales, Bouygues Télécom, Floa Bank, Carrefour Assurance, Française des jeux, Caisse d'Epargne...



Webinaire Live auprès des salariés du groupe Caisse d'Epargne (octobre 2023)

“Le format était interactif, l'intervenant a réussi à capter l'attention des jeunes et surtout aussi apporter des informations méconnues.”

Témoignage de l'infirmière scolaire du Lycée agricole Lucien Quelet, Territoire de Belfort

Former les professionnels qui encadrent les mineurs

L'Association e-Enfance / 3018 forme et informe tous les professionnels qui encadrent les jeunes (personnels éducatifs, directeurs d'établissement scolaire, professionnels de santé) pour leur apporter la meilleure réponse possible lorsqu'ils sont confrontés à une problématique liée à l'usage du numérique. Les contenus, sur mesure, permettent de répondre aux besoins spécifiques de chaque cible : usages des outils numériques, différentes formes de violences en ligne, cas de cyberharcèlement les plus fréquemment rencontrés, posture à adopter, éléments de langage à utiliser...

Année après année, l'Association est sollicitée par toujours plus d'acteurs : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, CNIL, 119-Enfance en danger, Défenseur des droits, Centre national de formation de la Police judiciaire, Centre national de formation à la sécurité publique, Maisons de confiance et de protection des familles de la Gendarmerie Nationale, plateformes de lutte contre les violences sexistes et sexuelles de la Police et de la Gendarmerie, Brigade numérique de la Gendarmerie nationale, École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), La Voix De l'Enfant, Promeneurs du Net, la fondation Apprentis d'Auteuil, la Croix Rouge et les Maisons des Adolescents.

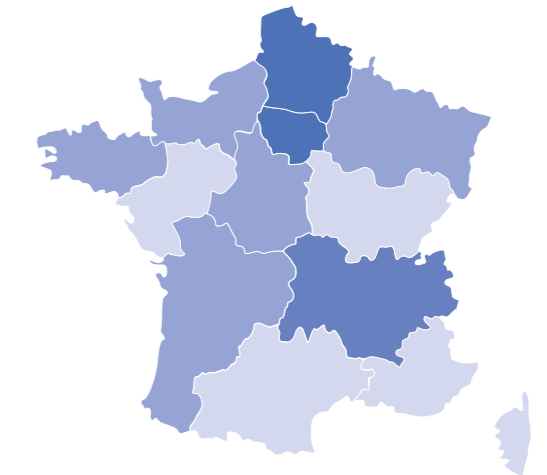


En chiffres

200 000
personnes sensibilisées

Un taux de fidélisation de
96,7%
auprès des établissements scolaires

3 400
interventions dans les établissements scolaires, à destination de professionnels et auprès de parents d'élèves



Des interventions sur tout le territoire

“Présentation dynamique, agréable et accessible à laquelle chaque adulte devrait avoir accès. Connaître l'existence du 3018 est rassurant pour orienter les jeunes, leurs parents et nous-mêmes en tant que professionnels. Bravo !”

Témoignage d'un éducateur à Étampes

“Un intervenant qui maîtrise son sujet, une thématique ESSENTIELLE. Ça devrait être obligatoire pour chaque parent.”

Témoignage d'un parent

PRÉVENTION : DES RESSOURCES POUR SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES USAGES NUMÉRIQUES

En parallèle de l'adaptation de ses supports éducatifs et de prévention aux nouveaux usages des enfants et des adolescents, l'Association a mis le cap sur la création d'outils dynamiques accessibles à distance. Objectif : sensibiliser encore plus de publics sur tous les territoires.



Les Super-héros du Net, la valise pédagogique

Le programme ludo-pédagogique Les Super-héros du Net, spécialement conçu pour les enfants de 6 à 10 ans, permet de les sensibiliser aux usages d'Internet et à ses dangers.

Les enfants apprennent à utiliser Internet en toute sécurité grâce aux conseils de NetBoy et de WebGirl et de leurs super-pouvoirs. Ils sont également sensibilisés à une meilleure gestion de leurs émotions, pour en comprendre le sens et apprendre à mieux les contrôler.

L'Association a lancé le projet de valise pédagogique des Super-héros du Net, une plateforme qui regroupera un certain nombre de ressources utilisables par des professionnels de l'enfance et de l'éducation pour mener des actions de prévention. Ainsi le programme destiné aux élèves de primaire pourra être diffusé encore plus largement dans tous les territoires, DROM-COM compris.



Les Incollables®, le quiz des 6-10 ans

Pour aider les parents à sensibiliser leurs enfants aux dangers d'Internet, l'Association e-Enfance propose une nouvelle édition spéciale Les Incollables® : Deviens un Super-héros du Net.

Le célèbre éventail regroupe 84 questions avec différents niveaux de difficulté (facile, moyen, expert) pour tester ses connaissances sur les usages numériques, la sécurité en ligne, les dangers potentiels et les bons réflexes à adopter.



Le quiz Suis-je harcelé ?, un outil de diagnostic du harcèlement

Trop souvent, les victimes de harcèlement banalisent ce qu'elles subissent, voire l'ignorent. L'Association e-Enfance / 3018 a créé

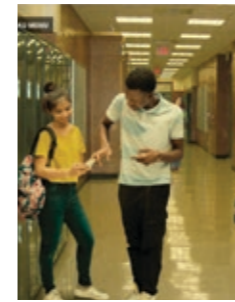
le quiz Suis-je harcelé ?, un outil d'auto diagnostic qui aide la victime à évaluer sa situation et l'encourage à agir pour sortir de son isolement. Ce quiz a été développé dans le cadre du Comité des parents contre le harcèlement du ministère de l'Intérieur. Accessible depuis l'**application anti-harcèlement 3018**, il est notamment diffusé par le CIPDR, en charge d'animer la politique nationale de lutte contre la délinquance. Il a également été décliné par le ministère de l'Intérieur pour figurer dans des brochures d'information disponibles dans les commissariats (à destination des victimes de harcèlement, témoins, parents etc.) Et servi de modèle pour le questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement proposé aux élèves du CE2 à la Terminale à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, en novembre.



Les combats invisibles, une collection de mangas contre le harcèlement

L'Association a contribué à l'édition de la collection de mangas (et webtoon éponyme avec 17 épisodes) *Les combats invisibles*, sorti aux Editions Dupuis/K Factory (avec le concours de Little Spark) le 20 octobre. Une collection de 4 tomes sur le thème du harcèlement scolaire et cyberharcèlement qui l'accompagne, avec des personnages inspirés par quatre personnalités publiques proches des cibles ados, à commencer par la chanteuse et comédienne Lou pour ce premier opus. Le tome 2 est prévu pour septembre 2024.

Le but ? passer par la création graphique et une narration de fiction proche du quotidien et du langage des ados pour les sensibiliser, leur expliquer les mécanismes et leur donner des pistes d'aide et de solutions dans un livret pédagogique.



Stop la violence ! un serious game pour sensibiliser sur le harcèlement et la diffusion de contenus intimes

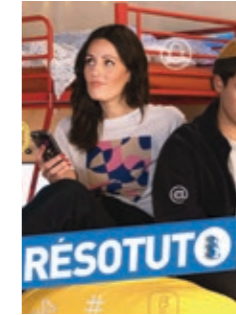
L'Association a participé et coproduit le nouveau volet du programme Stop la violence !, volet dédié à la diffusion non consentie de contenus intimes*.

Proposé par Tralalère, dans le cadre du programme Internet sans crainte (notre partenaire du Programme européen Safer Internet), le serious game Stop la violence ! a pour but de sensibiliser les collégiens, les lycéens et les équipes éducatives à la thématique du harcèlement.

Il s'adresse aux jeunes victimes, aux acteurs et principalement aux témoins de la violence. Il se présente sous forme d'enquêtes à résoudre proposées aux élèves. L'enquête consacrée à la diffusion non consentie de contenus intimes est l'enquête d'Hugo. L'objectif est double :

- Agir sur la violence entre pairs, un des facteurs majeurs du décrochage scolaire ;
- Faire prendre conscience qu'il existe des moyens pour agir ou réagir à différentes situations de violence.

*en partenariat avec Point de Contact, dans le cadre du Laboratoire de la protection de l'enfance en ligne.



Résotuto

Déjà partenaire de la série Sexotuto (Mesdames Production) l'Association a partagé son expertise pour la production d'une nouvelle websérie, *Résotuto*, aux côtés de France Télévisions pour la plateforme Lumni, Google France et le CNC.

Avec humour et pédagogie, cette nouvelle série imaginée pour les adolescents questionne leurs usages d'Internet et des réseaux sociaux et leur prodigue de précieux conseils. A travers 20 épisodes de 6 minutes, les deux personnages de la série, Ambre et Eddy abordent entre autres la question du cyberharcèlement, la manière de s'informer, les fake news ou encore la nudité et la sexualité sur les réseaux sociaux. Résotuto guide ainsi les jeunes dans leurs usages du numérique et leur donne des solutions concrètes pour leur éviter de tomber dans les pièges et les arnaques d'Internet et des réseaux.



Une formation clés en mains pour les animateurs territoriaux

L'Association a conçu une nouvelle offre de formation clés en mains au programme des "Super-héros du Net",

le programme ludo-éducatif conçu pour les 6-10 ans, à l'attention des animateurs territoriaux. L'offre a été présentée au Salon des Maires et des Collectivités Locales en novembre, sur le stand de l'Association.

Actuellement déployé dans toute la France, ce programme clés en main permet aux enfants d'apprendre à utiliser internet en toute sécurité grâce aux conseils de super-héros. Ils sont également sensibilisés à une meilleure compréhension et gestion de leurs émotions, ce qui permet de favoriser le développement de l'empathie.

Reconnu par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et intégré au programme PHARE, "Les Supers-Héros du Net" comprend une journée de formation qui aborde 6 thématiques clés :

- Respecter les autres et savoir réagir face au harcèlement
- Se protéger face aux contenus inadaptés sur Internet
- Préserver son image et ses données personnelles
- Maîtriser le temps passé sur les écrans
- Se protéger face à la désinformation
- Éviter les escroqueries et les arnaques sur Internet.

3018 : UN SERVICE DÉSORMAIS UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES VICTIMES DE HARCELEMENT ET DE VIOLENCES NUMÉRIQUES ET LEURS PARENTS

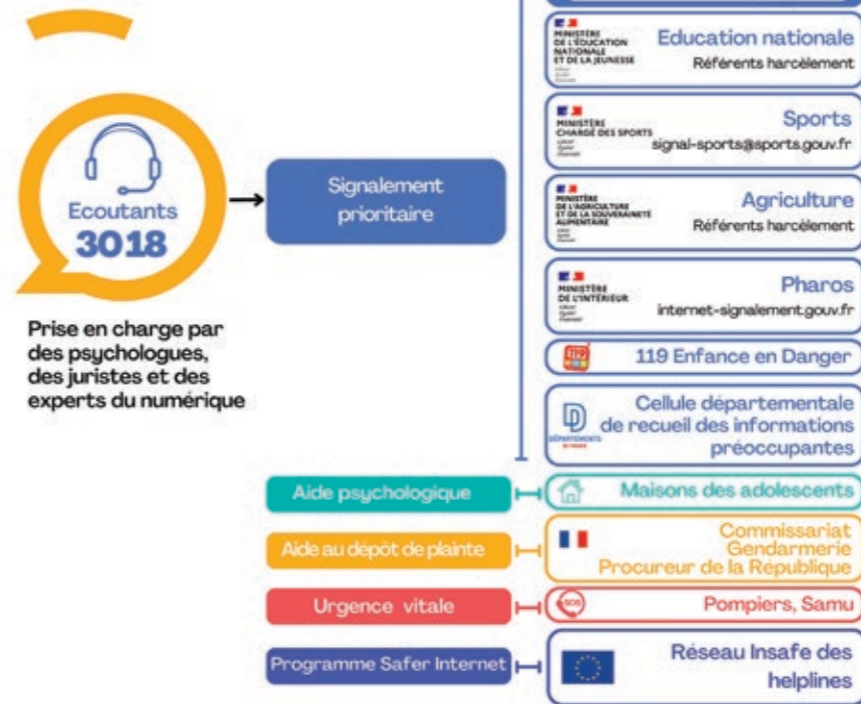
En étendant - en février - ses horaires d'accueil de **9h à 23h, 7j / 7, le numéro gratuit et confidentiel** pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents s'est donné les moyens de répondre à des besoins croissants. Un choix d'autant plus important que quelques mois plus tard la Première ministre Elisabeth Borne annonçait que le 3018 devenait le **numéro unique de signalement pour toutes les situations de harcèlement entre élèves (scolaire et cyber)**. Lancé en avril 2021 à la demande du Gouvernement dans le cadre du Plan Urgence face au Covid-19, en réponse à la hausse des cyberviolences depuis le début de la pandémie, le 3018 agit immédiatement pour :

- Effectuer des signalements prioritaires auprès des réseaux sociaux dont il est signaleur de confiance et des services de police et gendarmerie spécialisés. Il peut ainsi faire supprimer un compte ou un compte préjudiciable en moins d'une heure pour stopper la viralité du harcèlement vécu et alerter les référents harcèlement académiques pour agir au sein des établissements scolaires si nécessaire.
- Accompagner la victime dans ses démarches de dépôt de plainte auprès des autorités compétentes et l'orienter vers les services spécialisés
- Orienter les victimes vers les structures de prise en charge psychologique et psychiatrique des enfants et des adolescents sur tous les territoires, notamment les Maisons des Adolescents

Une plateforme d'écoute et d'action

Tous les jours les écoutants se relaient de 9h à 23h pour prendre en charge les appels de jeunes, parents ou professionnels. Harcèlement entre élèves, cyberharcèlement, addiction aux écrans, contrôle parental, chantage à la webcam, revenge porn, exposition à des contenus violents ou pornographiques..., l'équipe du 3018, composée de psychologues, juristes, rassure, apporte des conseils techniques et juridiques et effectue des signalements prioritaires auprès de ses partenaires pour faire supprimer des contenus ou signaler des comportements préjudiciables.

Que se passe-t-il quand on contacte le 3018 ?



Le 3018, signaleur de confiance

Le 3018 ce n'est pas des cases que l'on coche. Ce sont des gens qui répondent, accompagnent et agissent.

Justine Atlan, directrice générale de l'Association



Chiffres et tendances clés

- Un doublement des appels et des téléchargements de l'application

50 000 contacts
vs 25 000 en 2022
Le nombre d'appels a doublé en 1 an

14 000 comptes et contenus supprimés
vs 10 000 en 2022
+ 40% de comptes et contenus supprimés en 1 an

60 000 téléchargements de l'application
vs 30 000 en 2022
le nombre de téléchargements a doublé en 1 an

- Des appelants de plus en plus jeunes

33% des contacts concernent les moins de 15 ans
vs 25% en 2022
Les moins de 11 ans représentent 4% des appelants en décembre (vs 1% en 2022)

- La "sextorsion" au coeur des cyberviolences

72% des appels relatifs aux cyberviolences concernent la sextorsion
chantage à la webcam et revenge porn

- Le harcèlement scolaire au coeur des appels

1/4 des appels concerne le harcèlement scolaire en décembre 2023
Depuis l'annonce du 3018 devenu numéro unique sur le harcèlement

l'application 3018

- Mise en relation par tchat ou téléphone avec un professionnel du 3018
- Stockage des preuves du harcèlement dans un coffre-fort électronique
- Fiches pratiques et infos
- Quiz "Suis-je harcelé ?"



PORTRAITS DE TAÏSSI & GODEFROY écoutante intervenant

TAÏSSI, QUEL A ÉTÉ TON PARCOURS JUSQU'AU 3018 ?

Après un Master en communication j'ai rejoint les équipes e-Enfance en 2018, en tant qu'intervenante dans les établissements scolaires pour de la prévention, dans le cadre d'un Service Civique de 10 mois. Ayant ensuite entamé des études de psychologie j'ai dû arrêter les interventions et l'Association m'a alors proposé un poste d'écoutante au 3018 à la rentrée 2019. J'ai suivi plusieurs semaines d'immersion intensive au sein de la ligne, ainsi qu'une formation sur les process à suivre, selon chaque typologie d'appel. Aujourd'hui, je suis toujours écoutante et désormais diplômée en psychologie du développement !

QUELLES SONT LES GRANDES DIFFÉRENCES ENTRE LES MÉTIERS D'INTERVENANT ET D'ÉCOUTANT ?

C'est complètement différent. En intervention on parle à un groupe, on connaît notre discours et on fait de la prévention avant tout. On intervient, en principe, en amont des situations de harcèlement et de violences numériques. Au 3018, on traite la situation à chaud. Et on traite surtout une situation individuelle, une problématique précise et spécifique qu'on doit tenter de gérer. On se retrouve face à une souffrance qu'on doit savoir appréhender.

COMMENT DÉFINIRAIS-TU TON MÉTIER ?

Pour moi, il est primordial d'avoir une écoute active et bienveillante. Nous recevons souvent des appels de personnes qui ont envie, mais surtout besoin de parler. Certains appels peuvent durer 40 minutes et ce n'est pas forcément ceux où je parle le plus ! Être écoutante au 3018, ce n'est pas forcément se positionner en professionnel qui sait mieux que l'appelant. C'est savoir accueillir la parole et aider ces personnes à comprendre leur situation et leur donner toutes les billes pour s'en sortir.



PEUX-TU NOUS EN DIRE PLUS SUR LA FAÇON DONT VOUS RÉPONDEZ AUX CONTACTS REÇUS AU 3018 ?

Depuis l'annonce par la Première ministre du numéro unique à l'automne 2023, le 3018 a récupéré le volet harcèlement scolaire en plus des situations de violences numériques que nous traitons déjà, ce qui nous confronte en tant qu'écoutant à un panel de situations encore plus large. Les histoires sont souvent encore plus complexes et il est plus important que jamais pour nous de connaître l'historique des situations, les démarches entreprises ou non par les parents, par l'école, de comprendre le contexte. Les appels sont plus longs. A côté de ces appels, nous répondons également aux tchats.

Quand une personne appelle le 3018 je sais qu'il faut que je l'aide à ce moment précis. Bien sûr, il y a des appels compliqués, des situations plus difficiles à gérer mais l'expérience permet de gagner en confiance : plus tu en fais, plus tu te sens à l'aise.

COMMENT GARDES-TU LA BONNE DISTANCE ÉMOTIONNELLE AVEC LES APPELS ?

En tant qu'écoutants nous bénéficions de séances d'analyse de pratique dispensées par un psychologue externe à l'Association. Et je peux aussi compter sur une très forte cohésion d'équipe qui permet de relâcher après un appel difficile mais aussi d'être en mesure d'aborder les prochains appels.

QU'EST CE QUI TE PARAÎT LE PLUS IMPORTANT DANS CE QUE TU FAIS AU QUOTIDIEN ?

Le plus important pour moi est d'aborder chaque appel comme un cas unique, même si je viens d'avoir 4 appels sur la même typologie de situation. Je mets un point d'honneur à le traiter comme si c'était la première fois. Je fais également attention à donner du crédit à chaque personne avec qui j'échange.



GODEFROY, COMMENT ES-TU ARRIVÉ À L'ASSOCIATION ?

J'ai commencé un Service Civique chez e-Enfance en janvier 2020. Le travail d'intervenant me plaisait beaucoup alors j'ai décidé de candidater en tant que salarié. Et en septembre dernier, l'Association m'a proposé le poste de Chargé de formation que j'ai accepté !

EN QUOI CONSISTE TON MÉTIER ?

Être intervenant, c'est tout d'abord être pédagogue et savoir s'adapter. Nous allons à la rencontre d'un public très vaste. Pour les élèves cela va du CP à la terminale mais il y a également les interventions auprès des parents et des professionnels. Il faut

*“Ce que je préfère
dans le métier d'intervenant,
c'est l'échange avec les jeunes”*

donc savoir s'adapter à un public mais aussi à une situation. En effet, bien que les problèmes de harcèlement soient souvent les mêmes, il y a des problématiques différentes selon la zone géographique ou simplement d'une classe à une autre. La façon de les aborder n'est donc forcément pas la même. La patience aussi est une qualité primordiale pour exercer notre métier.

PEUX-TU NOUS DÉCRIRE LA SEMAINE TYPE D'UN INTERVENANT ?

Quand on est intervenant pour l'Association e-Enfance / 3018, on se doit également d'être flexible. Dans une semaine, nous passons généralement une journée à l'association, ce qui nous permet de préparer nos supports, de faire nos prises de contact avec les établissements, de préparer nos déplacements et, dans mon cas, de travailler sur les supports de formation. Ensuite nous avons au moins un déplacement en région où nous restons en général 2 ou 3 jours. Dans une journée, nous dispensons 3 à 4 interventions, selon le niveau d'âge. Cela dépend vraiment de la demande de l'école.

QUE PRÉFÈRES-TU DANS LE MÉTIER D'INTERVENANT ?

L'échange avec les jeunes. De savoir que je contribue à les sensibiliser et à les responsabiliser face aux situations de harcèlement et de violences numériques auxquelles ils sont quotidiennement confrontés.

Quand j'arrive dans un établissement, je sais ce que je vais dire mais il y a aussi cette part d'inconnu car les élèves ne sont pas les mêmes, les questions ne sont pas les mêmes donc les échanges ne sont pas les mêmes. J'en sors toujours enrichi, d'autant plus qu'on fait sans cesse évoluer les modules. J'apprécie aussi l'aspect transmission que je découvre depuis que j'ai pris le poste de Chargé de formation. J'ai vraiment envie de transmettre aux futurs intervenants le goût de ce que l'on fait chez e-Enfance / 3018 !



03.

NOTRE

ORGANISATION

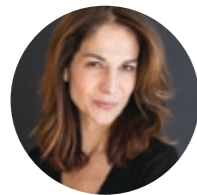
POUR PROTÉGER

LES MINEURS



UNE ÉQUIPE RENFORCÉE ET MOBILISÉE

L'équipe de direction



JUSTINE ATLAN,
Directrice générale

29 ans d'expérience dont 16 ans dans l'univers numérique et la protection de l'enfance. Juriste de formation, formée à la médiation familiale, membre du comité d'experts du jeune public de l'ARCOM, du Comité d'experts national contre le harcèlement du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des collèges d'experts consultatifs des principaux réseaux sociaux et du think tank Renaissance numérique, décorée de l'Ordre national du mérite.



NATACHA BUDIN,
Directrice de la communication et des partenariats

29 ans d'expérience en communication des marques et des entreprises, acquises en agences conseil en communication, en entreprises et au sein d'associations. Précédemment directrice de la communication de l'Association Unis-Cité et de l'AND - SC2S (Service Civique Solidarité Seniors).



SAMUEL COMBLEZ,
*Directeur général adjoint
Directeur du 3018*

Psychologue de l'Enfance et de l'Adolescence, 21 ans d'expérience dans le champ de la protection de l'enfance. Ancien écoutant des services de Fil Santé Jeunes, 3020 et Inter Service Parents et premier psychologue national chargé de la prévention du suicide au sein des prisons françaises. Auteur de *La sexualité de vos adolescents, en parler, ce n'est pas si compliqué ?* (Ed.Solar) et co-auteur de *Osez parlez de sexe à vos enfants* (Ed.La Musardine).



ALICE DE MONTOUSSÉ,
Directrice administrative et financière

21 ans d'expérience en Finance et Contrôle de Gestion, a développé ses compétences dans des secteurs d'activité très variés, de l'industrie automobile à la restauration rapide en passant par la téléphonie mobile. Anciennement Contrôleur Financier de la Franchise chez Burger King.



GABRIEL FÉMÉNIAS,
*Directeur général adjoint
Directeur de la prévention*

Engagé depuis près de 20 ans dans le domaine de la santé publique et en particulier dans les politiques de prévention auprès des jeunes et des publics vulnérables ; spécialisé en sciences de l'éducation et en promotion de la santé. Précédemment directeur général du Crips Île-de-France et ancien directeur d'une Maison des Adolescents.



ALEXY SCHOR
Responsable des intervenants



CAROLINE COLLARD
Responsable communication



ROMAIN CHIBOUT
Responsable coordinateur 3018



CLOTILDE HENRY
Coordinatrice adjointe 3018



**NOÉMIE MORANDEAU
ET ELISA POTTIER**
*Chargées de relation
avec les établissements*

Le Conseil d'Administration

BÉATRICE COPPER-ROYER,
Présidente

Psychologue clinicienne spécialisée dans l'enfance et l'adolescence, membre du Comité sur la protection du jeune public de l'ARCOM, co-fondatrice de l'Association e-Enfance.

CLAIRE DE MONTESQUIOU,
Trésorière

Directrice de l'audit et du contrôle interne au Crédit Logement.

AUDE SIGNOUREL,
Secrétaire

Ex-conseillère juridique de la sous-direction de lutte contre la cybercriminalité de la DCPJ, Direction Centrale de la Police Judiciaire, dont dépend la plateforme Pharos de signalement des contenus illicites de l'Internet, internet-signalement.gouv.fr.

CHRISTINE DU FRETAY

Co-fondatrice de l'Association e-Enfance et administrateur de HDF group

CATHERINE BLAYA

Professeur universitaire en sciences de l'éducation, Présidente de l'Observatoire International de la Violence à l'École, experte internationale sur le cyberharcèlement.

FRÉDÉRIQUE BOTELLA

Adjointe à la sous-Directrice aux missions de protection judiciaire et d'éducation à la DPJJ (Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse), ministère de la Justice, ancienne Directrice du SNATED 119-Enfance en danger.

NICOLE CATHELINÉ

Pédopsychiatre, ancienne responsable de l'hôpital de jour des adolescents du Centre hospitalier Henri Laborit de Poitiers, auteur du "Que sais-je ?" Le Harcèlement scolaire, Présidente du conseil scientifique de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées (SFPEADA).

JEAN-BAPTISTE MENGUY

Directeur des programmes CCI France, ancien responsable RH au sein de l'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux En Ligne).

JULIEN VILLEDIEU

Président de Level Link Partners, ancien Secrétaire général du Syndicat National des Jeux Vidéo (SNJV).

CAROLE BIENAIMÉ-BESSE

Productrice, cinéaste et dirigeante de sociétés de production audiovisuelle, cinéma et numérique, ancienne membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

VALÉRIE PIAU

Avocate, experte en Droit de l'éducation, accompagne et conseille les familles en cas de difficultés rencontrées avec le système scolaire (harcèlement, cyberharcèlement).

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES POUR MENER À BIEN NOS MISSIONS

Toute l'année, nous travaillons avec de nombreux acteurs du numérique et de la protection de l'enfance. Nous bénéficions de leurs compétences et savoir-faire pour nous former et assurer nos missions.

Une équipe formée en continu par nos partenaires

Les intervenants et les écoutants du 3018 bénéficient, tout au long de l'année, d'un parcours de formation et de mise à jour complet sur les évolutions de l'environnement numérique, le droit en la matière mais aussi des domaines comme les émotions ou les discriminations. Des apports indispensables pour leur travail de prévention et d'écoute au quotidien.

Ces formations sont assurées par des organismes, spécialistes, partenaires tels que : Défenseur des droits, ARCOM, CNIL, Pharos, Cybermalveillance, ministère de l'Intérieur/OFMIN, ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Google / YouTube, X, Meta, Snapchat, CRIAVS, CRIPS (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida et pour la Santé des jeunes)...



Les jeunes volontaires en Service Civique, un engagement au sein de l'Association



Agréée par l'Agence du Service Civique depuis 10 ans, l'Association e-Enfance / 3018 recrute chaque année des volontaires en mission de Service Civique, âgés de 22 ans en moyenne.

Formés et encadrés par les intervenants salariés de l'Association, ils animent en duo des ateliers de prévention dans les écoles primaires. Cette approche illustre l'engagement citoyen de l'Association qui s'inscrit dans une logique de transmission de pair à pair. Les jeunes profitent de cette expérience pour valoriser des compétences, identifier un parcours de formation, donner un sens à leur vie et prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la société.

De son côté, l'Association peut s'appuyer sur la forte motivation des volontaires. Leur appétence pour les réseaux sociaux et leur âge en font des interlocuteurs de choix pour échanger avec les plus jeunes.

Membre fondateur du Collectif EducNum initié par la CNIL, membre du consortium du programme Safer Internet de la Commission Européenne, membre fondateur du réseau Cybermalveillance.gouv.fr... grâce à des partenariats renforcés avec les acteurs institutionnels, les autorités indépendantes qualifiées et les associations, e-Enfance s'affirme comme une force de proposition auprès des pouvoirs publics et des instances de la protection de l'enfance.

Une collaboration renforcée avec l'ARCOM

L'Association est en lien constant avec l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique pour l'appuyer dans sa mission de protection de la jeunesse dans les médias audiovisuels et numériques.

A ce titre, elle est membre de plusieurs de ses comités de travail :

- Comité expert jeune public
- Observatoire de la haine en ligne
- Comité de suivi de la Charte contre l'exposition des mineurs à la pornographie

Associée à l'ARCOM dans la lutte et les procédures contre l'exposition des mineurs à la pornographie, l'Association renforce également sa collaboration avec l'institution dans le cadre du Digital Services Act (DSA). L'association est en effet appelée à devenir signaleur de confiance pour détecter, identifier et notifier tous contenus illicites en ligne, et référer pour cette mission à l'ARCOM, autorité de régulation pour la France.

Une coopération clé avec l'Éducation nationale

Partenaire officiel du ministère depuis 2011 dans la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement, l'Association est également membre de plusieurs de ses comités de travail :

- membre du Comité d'experts contre le harcèlement,
- membre du Comité d'orientation et de perfectionnement du CLEMI présidé par Nathalie Sonnac, en charge de l'éducation aux médias et à l'information au sein du système éducatif.

Agréée par l'Éducation nationale, l'Association a également conçu un programme pour les 6-10 ans, "Les Supers-héros du Net", intégré au programme pHARe.

En octobre 2023, le 3018 est devenu le numéro en charge du harcèlement scolaire. Une mission impliquant une coopération renforcée entre les deux entités, notamment pour effectuer des signalements aux référents harcèlement des académies et former les professionnels.



MERCI

aux partenaires avec lesquels nous avons l'occasion de travailler tout au long de l'année :



NOS MÉCÈNES INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS

L'Association e-Enfance / 3018 est soutenue financièrement depuis sa création par un réseau de partenaires de confiance : les pouvoirs publics, des acteurs du numérique, des entreprises privées. Cette diversité est une source d'indépendance et un gage de pérennité de ses actions. Elle illustre aussi sa volonté de réunir des acteurs engagés opérant dans tous les secteurs de l'économie.

Des dons qui permettent de financer le fonctionnement et les projets de l'Association

Devenir notre mécène, c'est aussi engager ses publics et collaborateurs dans la lutte contre le harcèlement à nos côtés. Les dons nous permettent de financer notre fonctionnement au quotidien, le développement de projets innovants, former nos équipes.

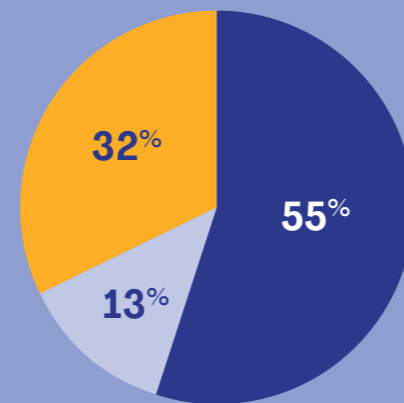
Nos perspectives pour les années à venir

A ce jour, la part des financements privés constitue la plus grande partie de nos ressources. Le changement d'échelle amorcé en 2023 rend d'autant plus nécessaire l'engagement de nouveaux financeurs à nos côtés.



Nos sources de financement

Un financement mixte, constitué de ressources privées et publiques



■ Mécénats et dons ■ Subventions publiques ■ Autofinancement

MERCI

à nos mécènes, qui toute l'année, nous permettent de mener à bien nos missions...



SOUTIENS INSTITUTIONNELS



MÉCÈNES



MÉCÈNES DE COMPÉTENCES



ILS SONT VENUS AU 3018



- 1 Fondation des Hôpitaux : Marion Cinalli, Directrice Générale et Delphine Huyghe Directrice des programmes et de l'innovation (27 oct 2023)
- 2 CNIL : Xavier Delporte Directeur relations avec les publics, Carina Chatain Responsable de l'éducation au numérique, Mehdi Arfaoui Sociologue au Laboratoire d'Innovation Numérique, Adélaïde P. Juriste, Silma Saïd Abdillah Conseillère juridique et Elodie Weil Juriste (31 mai 2023)
- 3 DILCRAH (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) : Elise Fajgeles Secrétaire générale (17 mai 2023)
- 4 Olivier Véran, porte-parole du Gouvernement et Ministre délégué chargé du Renouveau démocratique (22 juin 2023)

- 5 SELL : Nicolas Vignolles, délégué général, Directeur de la Paris Games Week (18 déc 2023)
- 6 CNFPJ (Centre national de formation à la police judiciaire) Sophie Merle, Marc Gdovin, formateurs (18 sept 2023)
- 7 Perrine Goulet Députée Modem de la 1ère circonscription de la Nièvre - Présidente de la délégation parlementaire aux droits des Enfants (24 mai 2023)
- 8 Elisabeth Borne, Première ministre, Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé du Numérique et Charlotte Caubel, Secrétaire d'État chargée de l'Enfance et Dominique Versini Maire Adjointe de Paris, chargée des Droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, Ville de Paris (10 oct 2023)





Suivez-nous sur :

